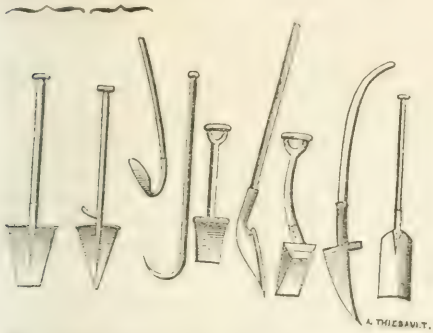
fauchage à rez du sol, s'il se trouve dans le canal des végétaux implantés dans le plafond ou sur le talus. On se sert pour ce fauchage dans l'eau d'une faucille emmanchée d'une perche suffisamment longue, qui fait avec son croissant un angle d'environ 60 degrés (*fig.* 126). La litière que fournissent ces plantes extraites de l'eau paiera presque toujours les 2/3 de la dépense, qui, du reste, est bien peu de chose si l'on emploie des ouvriers ayant l'habitude de ce travail. Elle est d'autant moindre qu'elle est plus souvent répétée.

Les autres instrumens le plus généralement employés pour les divers travaux d'entretien des desséchemens sont les suivans : les *écopes* (*fig.* 127 et 128), qui servent à nettoyer le fond des fossés des branchages, herbes, pierres, boues ou autres objets qui les obstruent; le *coupe-gazon* (*fig.* 129), très-commode pour tailler et couper le gazon dans la confection des fossés; différentes *bêches* en fer (*fig.* 130) ou en bois (*fig.* 131), pour travailler dans des terrains plus ou moins difficiles; la bêche ou *louche des pionniers* (*fig.* 132), instrument un peu concave, que ces ouvriers préfèrent, en général, pour creuser les étangs et canaux, afin de jeter la terre à de grandes distances

Fig. 130. 127. 131. 128. 129. 132.



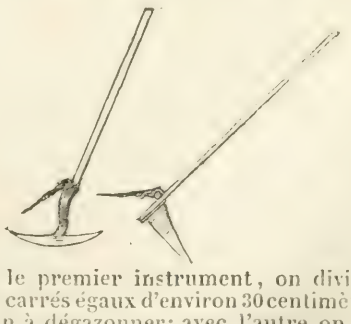
B. *Conservation des talus. Gazonnement.*

La rapidité du courant que nous venons de recommander pour empêcher les envasemens a l'inconvénient d'attaquer les talus, d'occasioner des éboulemens, et par suite, bien souvent, des engorgemens qui empêchent la circulation de l'eau et causent des désastres.

Quand le sol a peu de consistance ou qu'il est très-sablonneux, les *éboulemens* ont lieu même à eau dormante. Si l'on n'a pas donné un talus très-doux aux berges, il faut le rendre tel, quand on peut, à l'aide d'un *recoupement;* sinon il faut gazonner ce talus, le complanter en osiers ou tamarix, et même le revêtir d'un pierré, si l'action du courant est trop forte.

Nous ne dirons rien ici des recoupemens non plus que des pierrés, il en est question autre part. Nous renverrons aussi au Tome IV ce qui concerne les plantations. Nous allons seulement dire deux mots sur le gazonnement. La première chose à faire, c'est de chercher un tapis de verdure formé par des espèces de plantes en harmonie avec le sol où l'on veut établir son gazonnement, de manière à ne pas placer des végétaux qui exigent un fond sablonneux sur un terrain argileux, ceux qui redoutent l'humidité dans l'eau, etc. On sent par conséquent qu'il faudra en outre, pour réussir complètement, considérer dans ce talus trois zones, chacune demandant trois espèces de gazon différentes. La première, constamment sous l'eau, ne devra être garnie que de joncs ou autres plantes aquatiques; la seconde, tantôt sous l'eau, tantôt à sec, comportera des plantes analogues et, de plus, quelques graminées, quelques légumineuses; la troisième enfin ne devra être gazonnée qu'avec des végétaux qui ne craignent pas trop la sécheresse tels que ceux qui croissent le long des fossés qui longent les routes dans les prairies sèches, etc. — Le choix des gazons fait, il faudra commencer par régaler parfaitement les talus, afin de pouvoir y placer régulièrement les mottes par assises parallèles, comme un maçon place les pierres de taille; on coupera ensuite des gazons égaux en longueur, largeur et épaisseur; on les placera de manière que le supérieur porte sur deux inférieurs, et qu'il y ait le moins d'intervalle possible entre les joints; on garnira même ces joints avec de la terre meuble, on battra le tout et l'on arrosera, si l'on peut. (On sent combien il importe de placer les gazons aussi fraîchement arrachés que possible, et point endommagés par le transport.) — D'habiles ouvriers acquièrent promptement l'habitude de faire des mottes sensiblement égales, à l'aide des instrumens ordinaires des terrassiers, mais il serait bien plus avantageux d'employer le double instrument inventé pour cet usage dans les Pays-Bas nommé *zoden-mes.* L'instrument (*fig.* 133) a la forme d'une lame courbe munie d'un anneau pour attacher une corde; il est emmanché dans un bâton : il tranche par sa partie convexe; l'instrument (*fig.* 134) est en forme de croissant, muni comme l'autre d'un anneau, mais emmanché dans une douille. Ce croissant a de 28 à 30 centimètres de largeur.

Fig. 134. Fig. 133.



Avec le premier instrument, on divise en petits carrés égaux d'environ 30 centimètres le terrain à dégazonner; avec l'autre on détache ces carrés du sol en leur donnant l'épaisseur qu'on juge convenable (ordinairement de 7 à 8 centim.). Un homme tire l'instrument *fig.* 133, tandis qu'un autre le dirige, le maintient en terre et le fait trancher. Un autre homme vient ensuite, tirant par saccades l'instrument *fig.* 134; à chaque saccade il détache un gazon (comme on le voit en action dans la fig. 70, T. I, p. 117), que l'ouvrier placé par-derrière soulève et met de côté pour recommencer. J'ignore si cet instrument est connu en France; il mériterait d'ê-